



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-21036>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **26-21036**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-17433

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville d'Ambarès et Lagrave

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21330003100019

**Ville** : Ambares et Lagrave

**Code postal** : 33440

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 33

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Remplacement d'un bâtiment modulaire à l'école du bourg d' Ambarès -et- Lagrave

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45223810

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le présent marché public est un marché simple pour le remplacement d'un bâtiment modulaire préfabriqué existant présentant un défaut structurel par un bâtiment modulaire préfabriqué neuf comprenant une salle d'environ 40 m2 pour l'équipe éducative et une classe d'environ 60m2 pour des élèves de maternelle. La prestation du présent lot comprend : - L'achat, le transport du bâtiment préfabriqué sur le site, - Le déchargement et le montage - Les raccordements nécessaires des EU/EV, AEP, CFO/CFA à partir des regards de branchements sur l'existant, avec raccordements sur le tableau électrique (puissance adaptée). Plus de précisions dans les pièces du DCE

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Conditions de Visite, Après la mention : Renseignements complémentaires, Ajouter : Cette visite est fortement conseillée pour une meilleure compréhension du dossier Les visites

seront organisées le lundi et le vendredi de la 2ème semaine de la consultation soit le 02/03/2026 et le 06/03/2026, de 10h00 à 12h00. Pour des raisons d'organisation, une confirmation de présence à l'un des deux créneaux de visite sera transmise obligatoirement via le profil acheteur : <https://marchespublics.bordeaux-metropole.fr> Les candidats sont tenus de se rendre directement à l'adresse suivante : Ecole du bourg 11 rue du Président René Coty 34440 Ambares-Et-Lagrave L'absence de visite ne conditionne pas la remise d'une offre

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/03/2026**